



Club VOVINAM VIET VO DAO de BORDEAUX

117 cours Victor Hugo

33 000 BORDEAUX

Fiche inscription saison :/.....

Renseignements principaux :

Mlle, Mme, M. (Rayer les mentions inutiles)

Nom : Prénom :.....

Date de naissance :/...../.....

Poids (kg) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone où vous joindre facilement :

Adresse mail :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone où la joindre facilement :

Contre-indications médicales ou observations particulières liées à la pratique des arts martiaux :

.....

Tarifs cotisations annuelles :

Adultes : 140 €

Famille et/ou Mineur : 85€ (mineur ou à partir du deuxième enfant inscrit)

Tarif solidaire : 60€ (sans emploi, RSA sur présentation d'un justificatif)

Modalités d'inscription :

Pour les nouveaux pratiquants ceinture bleue 0 Cap, retourner IMPERATIVEMENT dans les deux semaines après la période d'essai (4 cours d'essais) suivant votre entrée au club :

-la fiche d'inscription remplie.

-le règlement de la cotisation par chèque (1 ou 3 chèques remis en une seule fois) ou par espèces (Ordre du chèque : Club VOVINAM VIET VO DAO DE BORDEAUX).

-un certificat médical de votre médecin traitant attestant de votre capacité à pratiquer le VOVINAM VIET VO DAO et la compétition.

-Contrat d'engagement à respecter le règlement intérieur du club rempli et signé.

-Autorisation parentale remplie et signée par le représentant légal pour les mineurs.

Pour les anciens pratiquants du club ou provenant d'un autre club, ils se doivent d'acquiescer les modalités d'inscription dès leurs deux premières semaines d'entraînement.

Au-delà du délai imparti, les enseignants peuvent refuser l'accès au cours du pratiquant concerné tant qu'il n'aura pas accompli les démarches demandées selon les termes du règlement intérieur de notre club.

Fait àle/...../.....

"Lu et approuvé"
Signature

Club VOVINAM VIET VO DAO de BORDEAUX

117 cours Victor Hugo

33 000 BORDEAUX

Pour plus de facilité de gestion, nous demandons à chaque pratiquant de nous remettre dans la mesure du possible tous les documents en une seule fois et dans le délai imparti de deux semaines.

Possibilité de régler en plusieurs chèques (maximum trois chèques) à remettre en une seule fois pour éviter de vous relancer tout le long de l'année.

La cotisation est valable pour une saison et le montant reste le même quelle que soit la date d'inscription du pratiquant.

Aucun remboursement partiel ne sera accepté dans le cas de l'abandon du pratiquant en cours de saison sauf raisons ou motifs exceptionnels restant à l'appréciation du bureau directeur.

Dans le cadre d'une exclusion définitive ou temporaire du pratiquant pour manquement au règlement intérieur du club, aucun remboursement total ou partiel ne pourra être demandé.

L'adresse administrative du club pour toutes questions ou informations est :

Club VOVINAM VIET VO DAO de BORDEAUX

Chemin des écoliers

33750 Baron

P : 06 26 49 67 87

.

Club VOVINAM VIET VO DAO de BORDEAUX

117 cours Victor Hugo

33 000 BORDEAUX

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), M., Mme, Mlle,

Autorise mon fils, ma fille,à exercer la pratique du VOVINAM VIET VO DAO au sein de l'association VOVINAM VIET VO DAO de BORDEAUX ainsi qu'à participer à tous stages, compétitions ou manifestation organisées dans le strict cadre de l'art martial VOVINAM VIET VO DAO pour la saison 2011/2012.

Fait àle/...../.....

"Lu et approuvé"
Signature

Club VOVINAM VIET VO DAO de BORDEAUX

117 cours Victor Hugo

33 000 BORDEAUX

CONTRAT ENGAGEMENT RESPECT REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

Je soussigné(e), M., Mme, Mlle,

Avoir pris connaissance du règlement intérieur du club VOVINAM VIET VO DAO de BORDEAUX qui m'a été remis avec mon dossier d'inscription. Je m'engage à respecter celui scrupuleusement. Tout manquement au présent règlement pourra entraîner mon exclusion temporaire ou définitive du club dont je prends acte et accepte les conséquences en signant le présent document.

Fait àle/...../.....

"Lu et approuvé"
Signature